



PRÉFET DE LA REGION BRETAGNE



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Le plan gouvernemental sur les algues vertes repose sur des projets de territoire spécifiques à chaque baie à algues vertes, visant à réduire les fuites d'azote, sur la base d'une démarche collective. Cette démarche a été conduite après un travail important des acteurs locaux dans la baie de St Briec et dans la Lieue de Grève. La baie de la Forêt est désormais la première baie finistérienne à avoir déposé son projet, le 30 juin dernier.**

**Cette première proposition a été examinée par le comité scientifique conformément à la procédure mise en place pour les deux baies pilotes. Celui-ci a formulé un avis le 11 octobre 2011.**

Les membres du comité scientifique émettent des réserves sur cette proposition de projet de territoire en souhaitant le renforcement de certaines des actions envisagées, leur hiérarchisation et la fixation d'objectifs chiffrés.

Le comité de pilotage du plan algues vertes, qui rassemble l'Etat, l'Agence de l'Eau, le Conseil Régional, le Conseil Général du Finistère, a rencontré ce jour les élus porteurs du projet et une représentation de la profession agricole. Ils ont salué le travail de construction mené par le Président de la Communauté de Communes du pays Fouesnantais et par le Président de la Communauté de Communes de Concarneau Cornouaille afin d'élaborer cette première proposition et la dynamique engagée avec la profession agricole.

Ils ont examiné avec leurs interlocuteurs les pistes de progrès envisageables sur la base de l'avis du comité scientifique afin de préciser davantage les conditions de mise en œuvre des orientations retenues et de fixer des objectifs plus précis.

Des échanges ultérieurs avec les acteurs locaux auront lieu notamment lors du prochain comité régional de suivi prévu le 26 octobre prochain.

Tous les acteurs en charge du plan algues vertes exerceront par ailleurs leur vigilance pour que l'élaboration des projets de territoire s'effectue, d'une part dans le respect d'une exigence d'efficacité rappelée par le comité scientifique dans son message de portée plus générale, et d'autre part dans une logique d'appropriation effective par les acteurs locaux, telle que voulue par le Plan.

*Contacts presse :*

*Préfecture de région :* Véronique LAURENT-ALBESA ☎ 02.99.02.11.80

*Région Bretagne :* Odile BRULEY ☎ 02.99.27.13.55